



COMMUNIQUE DE PRESSE

Berne, le 22 mars 2019

L'Union des villes suisses soutient la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes

L'Union des villes suisses se déclare favorable à la révision de la loi sur les armes, sur laquelle les électorales et électeurs suisses auront à se prononcer le 19 mai 2019. La révision partielle permettra la mise en œuvre de la nouvelle directive de l'UE sur les armes, qui vise à limiter l'utilisation abusive des armes. Dans le même temps, la Suisse pourra poursuivre sa collaboration avec les États Schengen et Dublin. Cela est non seulement pertinent du point de vue de la politique de sécurité, mais aussi extrêmement important pour la Suisse en tant que site économique et touristique.

Suite aux attentats terroristes perpétrés à Paris à l'automne 2015, l'UE a durci sa législation sur les armes. La nouvelle directive de l'UE sur les armes a pour objectif de lutter contre une utilisation abusive des armes à des fins criminelles. En tant que membre de l'espace Schengen, la Suisse est tenue de reprendre cette évolution juridique. La modification du droit suisse sur les armes se fera néanmoins de manière mesurée et ponctuelle.

L'Union des villes suisses soutient l'orientation pragmatique du Conseil fédéral et le durcissement modéré de la loi sur les armes. Pour l'Union des villes suisses, ces modifications sont de nature à permettre de limiter l'utilisation abusive des armes et d'améliorer la protection de la population. La tradition de tir suisse n'est pas remise en cause: les tireurs sportifs, les chasseurs et les collectionneurs ne sont pas concernés ou obtiennent des autorisations, rien ne change pour la reprise de l'arme d'ordonnance.

Dans ce contexte, un aspect de poids est que ce projet de loi a aussi à voir avec la collaboration au sein du système Schengen/Dublin. Un «non» porterait atteinte non seulement à la collaboration sur les questions de sécurité, mais aussi au système d'asile Dublin et au visa Schengen, dont le tourisme suisse profite grandement. Compte tenu de ces éventuelles conséquences pour l'économie nationale et la politique migratoire tout comme pour la politique de sécurité, le comité de l'Union des villes suisses recommande de voter «oui» à la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes.

Informations supplémentaires:

Conseiller national Kurt Fluri, président de l'Union des villes suisses, maire de Soleure, tél. 079 415 58 88.

Conseiller national Laurent Wehrli, membre du comité de l'Union des villes suisses, syndic de Montreux, tél. 079 221 80 62.

L'Union des villes suisses

L'Union des villes suisses compte 133 membres parmi les villes et les communes urbaines. Elle représente et défend ainsi les intérêts et les revendications de la Suisse urbaine, où vivent près de trois quarts de la population et qui réalise 84% de la production économique du pays.